



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 21 du 05 janvier 2022

VOEUX 2022

Monsieur Nicolas BRUNEL, Président de la C.D.A. accompagné de toute son équipe, vous présentent ainsi qu'à tous vos proches, leurs meilleurs vœux pour l'année 2022.
Bonne deuxième partie de saison.

CARNET NOIR

Nous avons appris le 22 décembre dernier, le décès brutal du Papa de notre ami Benjamin MOUSTIER (Arbitre Espoir Fédéral).
La C.D.A. lui présente ainsi qu'à toute sa famille, ses sincères condoléances et partage leur peine.

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 08 & 09 JANVIER 2022

- MARLHIN Alexandre (06.19.30.88.17).

Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur. Toutefois, vous pouvez toujours appeler le Président de la C.D.A. Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43) qui reste évidemment au service des arbitres.

RAPPEL DES EDUCATEURS DIPLÔMES PRESENTS

**LA C.D.A. VOUS RAPPELLE DE METTRE VOTRE LISTE A JOUR (voir liste ci-dessous plus bas).
DES ERREURS ONT ETE CONSTATEES LORS DES DERNIERES JOURNEES.**

RENCONTRES JANVIER 2022

Nous vous rappelons de bien surveiller vos désignations car il y a des matchs en retard.

DERNIER RATTRAPAGE DU TEST TAISA LE 22/01/2022 A PONT DE L'ISERE

Conformément aux dispositions relatives au test physique « TAISA », la Commission de District de l'Arbitrage vous informe que **la dernière séance de rattrapage aura lieu le samedi 22 janvier 2022 au stade synthétique à PONT DE L'ISERE.**

Il est instamment rappelé à tous le caractère **OBLIGATOIRE** de votre participation à cette séance physique. Dans ces conditions, nous vous prions de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que vous puissiez participer au test physique.

Déroulement :

10h00 : Accueil des arbitres

10h15 à 10h30 : Echauffement

10h35 : Début du test physique

11h30 : Fin de l'épreuve physique

Matériel à prévoir (arbitres adultes et jeunes) :

- Tenue sportive (short, chaussettes, maillot, baskets obligatoires, bouteille d'eau ou gourde...) et nécessaire de toilette.

Cette séance de rattrapage concerne en priorité les arbitres blessés et/ou indisponibles depuis le début de la saison 2021/2022 (voir liste ci-dessous).

Bien entendu, tous les arbitres qui n'ont pas réussi le nombre de tours minimum lors des précédents tests peuvent y participer.

Pour information, tous les arbitres adultes et jeunes qui seront absents, excusés ou qui n'auront pas réussi le test physique, ne seront pas désignés jusqu'à la fin de la saison sportive 2021/2022.

NOM	PRENOM	Catégorie arbitre
CHAABI	YANIS	District 1
SAADA	HACHEMI	District 3
PINTO	PATRICK	District 3
AMARA	MOHSEN	District 4
AMEUR	ZOUHAIER	District 4
BAGHOUGHI	AZIZ	District 4
BARBOSA	LAURENT	District 5
BERTRAND	SEBASTIEN	District 4
CAUVIN	NICOLAS	District 4
FARIA CARVALHO	BRUNO	District 4
GHARIBIAN	STEPHANE	District 4
GHEBBARI	JEREMY	District 4
KHIATI	NACER	District 5
LEBEAU	QUENTIN	District 4
NDIAYE	FALOU	District 4
PERRI	VINCENT	District 4
PIGNON	KEVIN	District 4
LYVER	SEBASTIEN	District Assistant 2
MORET	JAMES	District Assistant 2
PERDRIOLE	RAPHAEL	District Assistant 2
BADAD	AMINE	District JAD
BANCEL	DENIS	District JAD
DUSSAUD	ROMAIN	District JAD
DYOURI	YOUSRA	District JAD
FRAISSE	MATEO	District JAD

MONTOYA	MELINA	District JAD
ROMEGOUX	CLEMENT	District JAD
WADJIB	IMRANE	District JAD
YILDIZ	FATIH	District JAD

CLÔTURE DE LA FMI (POUR TOUTES LES CATEGORIES)

Nous avons constaté que depuis le début de la saison, trop d'erreurs se produisent lors de la clôture de la FMI, ce qui peut avoir des conséquences très importantes pour les clubs.

Nous vous rappelons qu'il est impératif lors de la clôture de la FMI d'être en présence dans votre vestiaire : des deux capitaines pour les adultes ou des deux coachs pour les jeunes. Il faut leur demander de bien vérifier l'historique des faits de jeu et en suite les faire signer et clôturer en leur présence la FMI.

Le Règlement Intérieur sera appliqué pour tout manquement à ce devoir.

NOTES DE FRAIS D'ARBITRAGE

Il est rappelé que lorsqu'une rencontre ne se joue pas pour diverses raisons (terrain impraticable, absence de l'équipe visiteuse, etc....) **vous devez UNIQUEMENT prendre les frais de déplacement et non les frais d'équipement.**

Certains arbitres prennent la totalité, ce que reprochent les clubs.

ABSENCES DE DERNIERE MINUTE

Lors de sa dernière séance du Bureau, la C.D.A. a décidé que pour chaque absence de dernière minute (que ce soit pour blessure professionnelle ou tout autre raisons), **vous devez impérativement en avvertir la personne de permanence arbitrale du week-end et joindre le plutôt possible un justificatif..... J + 6..... (certificat médical, attestation professionnelle etc....auprès de la Commission des arbitres).**

Pour tout manquement à ce devoir, la C.D.A. appliquera Le Règlement Intérieur.

GESTION DU PASS' SANITAIRE

Nous vous rappelons que lors des rencontres, la gestion du pass' sanitaire est effectuée uniquement par les responsables COVID de chaque club et non par l'arbitre. Il ne doit intervenir qu'en cas de litige ou d'un pass non valide, pour confirmer si un joueur peut ou non jouer. Merci aux clubs et aux arbitres d'en tenir compte.

PORTAIL FFF

ATTENTION ! De plus, si vous avez un problème avec votre Portail FFF, veuillez contacter la Ligue à l'adresse ci-après : « pole-technique@fff.fr ».

La C.D.A. vous rappelle aussi que vous avez, sur votre Portail des Officiels, une rubrique « **messages** » qui est à consulter chaque semaine.

RAPPORTS DISCIPLINAIRES

La C.D.A. vous rappelle que vous devez rédiger votre rapport avant le mercredi soir. En cas de carton rouge, pensez à relever tous les éléments pour l'établissement de votre rapport. Elle vous rappelle aussi, comme annoncé lors des Assemblées Générales, que suite de deux jeunes puis un rouge ou tout autre motif disciplinaire, vous devez faire votre rapport via le Portail des Officiels.

Attention si le portail les officiels ne marche pas et si vous n'avez pas accès à votre rapport en ligne vous devez le faire sur le rapport circonstanciel par mail à la boîte mail discipline.

AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2021-2022 -

La Commission de District de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCES VERBAUX et ARBITRAGE

Il est rappelé aux arbitres qu'il est obligatoire d'être présent au stage de recyclage. En cas d'absence vous devez envoyer vos excuses par mail à la boîte mail arbitre est en copie à Roland VIALLET si cela n'est pas fait une perte de 10 pts vous sera mis sur votre note d'assiduité. Vous devrez également être présent au rattrapage sinon une nouvelle perte de 10 pts vous sera imputée.

JANVIER 2022

- Samedi 22 janvier :

Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)

FEVRIER 2022

- Samedi 12 février :

Formation continue des arbitres classés D1 et D2

- Samedi 19 février :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18

MARS 2022

- Samedi 5 mars :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18

- **Samedi 19 mars :**

Rattrapage des Formations continues de toutes les catégories d'arbitres

MAI 2022

- Vendredi 13 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

SEANCE DE RATTRAPAGE POUR LES FORMATIONS CONTINUES DE TOUTES LES CATEGORIES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe qu'une séance de rattrapage de la formation continue pour toutes les catégories, est programmée le samedi matin 19 mars 2022 (Lieu et horaire restent à définir).

Merci d'en prendre note.

Toute absence non justifiée entraînera l'application du Règlement Intérieur de la C.D.A.

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES SENIORS ET JEUNES

RAPPEL IMPORTANT

Comme indiqué lors des 2 assemblées générales des arbitres de début de saison, la Commission de District de l'Arbitrage vous rappelle que les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés sont toujours en vigueur pour la saison sportive 2021/2022.

Cette mesure a pour objectif d'améliorer la qualité du jeu, de faire progresser les joueurs et par conséquent de lutter plus efficacement contre la violence et les incivilités.

Les équipes concernées sont :

SENIORS « D1 » et « D2 »

U18 « D1 » et « D2 »

15 « D1 » et « D2 »

La liste est disponible sur le site internet du District « rubrique « arbitrage/documents arbitrage »

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres qui officient dans ces catégories, de veiller scrupuleusement au pointage des éducateurs diplômés en respectant les 2 points indiqués ci-dessous :

Faire preuve de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc de touche.

En cas d'inscription sur la feuille de match d'un éducateur autre que celui qui est mentionné dans le document ci-joint, envoyer un mail pour signaler l'anomalie à l'adresse suivante :

district@drome-ardeche.fff.fr avec copie à jmjpion26@gmail.com

Nous vous rappelons que l'éducateur doit être présent :

Lors de la réunion d'avant match

Lors de la rencontre sur le banc de touche

Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

Et de bien le mentionner sur la FMI ans la rubrique « Règlements Locaux »

Voici la Liste mise à jour le 31 décembre 2021.

Les clubs n'ayant pas répondu sont en infraction.

Si vous constatez des anomalies, veuillez-nous en informer dans la rubrique informations « règlements locaux » sur la FMI.

Tout manquement à cette obligation verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.

Seniors D 1			
FC Bourg les valence	BEDIKIAN Sevan	CFF3	2 568 642 874
Olympique Centre Ardeche	BRUYAS Jordan	BMF	2 598 624 351
Châteauneuf sur isère	KOSSINGOU Eric	BEF	2 588 641 850

Chavanay AS 2	BONNEFOND Anthony	BEF	2 558 618 473
Foot Mont Pilat	FAVERJON Marc	BEF	2 520 346 158
Mours st Eusèbe	RAILLON Anthony	AS	2 588 681 957
FC Péageois	CARDOSO Joaquim	CFF3	2 510 949 750
Portes Hautes Cévennes	GINEYS Jean-Marc	I 1 stage au 31/12/21	2520 243 791
FC Portes les vllence	GRIVEAU Steve	BEF	2 508 661 714
PS Romans	ALPHANT Michel	DEF	2 519 414 993
OL Salaise Rhodia 2	LIBERO Jean-Marc	BEF	2 520 921 303
FC Chanas serrières Sablons	MARION Fabrice	AS	2 500 558 348
Valence FC	BOMPUIS Florian	CFF3	2 511 139 397
La Valdaine FC 2	REGLAIN Emmanuel	Déro CFF3 au 31/12/21	2 510 470 775

Seniors D 2 - Poule A			
ES Boulieu les Annonay	PALISSE François	BMF	2 520 251 491
FC Chatelet	MALATRAIT Alex	AS	2 510 472 979
Cornas AS	DESBOS Rémy	AS	2 520 520 724
US Davézieux	ORIOU Pierrick	AS	2 548 640 508
Esp Hostun	DESCHAMPS Philippe	BEF	2 510 477 796
RC Mauves	LEFEBURE Stéphane	CFF3	2 529 420 001
Montmeyran US	MESPLES Steve	CFF3	2 520 348 079
Rhône Crussol Foot 2	BOUVERON Hervé	AS	2 599 862 510
St donat AS	JACOBUCCI Christophe	CFF3	2 538 635 239
FC St jean de Muzols	CLOZEL Nicolas	BEF	2 568 620 826
ES Sarras St Vallier	AVIGNON Quentin	BMF	2 528 715 200
US du Val d'Ay	BOURNAC Benjamin	BMF	2 510 698 621

Seniors D 2 - Poule B			
Allan Fr	AUGIER Bastien	AS	2 588 635 568
AS Berg helvie	NAJI Driss	BE	2 520 530 265
FC Chabeuil	ZOCCO Sandro	BE1	2 510 696 028
ES Chomerac	SOLHEIHAC Mickaël	BMF	2 520 529 860
US Montélimar	MARTINEZ Cyrille	BEF	2 520 352 620
FC Montélimar	SAYARI Hicham	AS	2 568 630 625
AS Portugais de Valence	FEREZ Manu	I 1 stage au 31/12/21	2 529 407 190
Rhône Vallées FC 2	MEGHIDAS Akli	AS	2 520 246 368
Avenir Sportif Sud Ardèche 2	SAUNIER Jean-Michel	I 1 stage au 31/12/21	2 510 468 149
FC Tricastin	CHAHBOUN Adil	BEF	1 756 210 637
AS Valencsolles	MECHIGHEL Nadil	CFF3	2 558 617 490
AS Véore Montoisson	ROUSSET Damien	AS	2 588 623 129

U18 D1			
CO Châteauneuf du Isère	DELNATTE Jean-François	BE1	2 500 268 260
Chavanay AS	EXBRATAT Patrick	CFF3	2 520 347 161
Ent Crest Aouste	DIACK Amath	Déro CFF3 au 31/12/21	2 518 673 227
US Davézieux Vidalon 1	VALLET Anthony	BEF	2 520 428 199
Gf Hermitage Tournon	HERELIER Frédéric	CFF3	2 510 693 924

US Mours St Eusèbe	GONCALVES David	CFF3	9 602 702 223
Portes les Valence	PERISSOUTTI Cédric	CFF3	2 520 433 204
FC Rhône Vallées	FLAUTO Sylvain	BEF	2 500 013 061
St Donat AS	DUMAS Fabrice	I 1 CFF3 au 31/12/21	2 518 698 530
US Val d'AY	AVIGNON Quentin	BMF	2 528 715 200
Vallée du Jabron	GRANGIETTO Julien	Déro CFF3 au 31/12/21	2 588 657 274
Vallis Aurés foot	ROUSSET Jérôme	BMF	2 510 477 809

U18 D2

FC Annonay	BLANC Alexis	BEF	2 508 663 326
Bourg les Valence FC	N'DIAYE Oumar	I 2	2 520 044 585
AS Cornas	DERIVAZ Jean6pierre	CFF3	2 510 478 467
US Davézieux Vidalon 2	VALLET Anthony	BEE1	2 520 428 199
FC Eyrieux Embroye	DELARBRE Laurent	Déro CFF3 au 31/12/21	2 546 930 881
Foot Mont Pilat	SOUTEIRAT Kévin	BMF	2 528 708 924
FC Larnage Serves	CHEVREUIL Sébastien	AS	2 529 400 377
Pierrelatte ASF	DIEULOT Ludovic	BMF	1 931 086 201
Rhône Crussol Foot 07	BECERRA Fabien	BMF	2 538 640 873
OL Salaise Rhodia	DEBBAH Farès	BEF	2 568 624 284
Ruoms Olympique	LE TOHIC Sébastien	Déro CFF3 au 31/12/21	2 543 309 174
Avenir Sportif Sud Ardèche	MOINE Alexis	Déro CFF3 au 31/12/21	2 598 623 368
Valence FC	YAO Jean-Pascal	AS	2 500 014 505

U15 D 1

Annonay FC	KAYA Ali	BMF	2 508 663 326
ES Boulieu les Annonay	SANCHEZ Albert	I 1 stage au 31/12/21	2 599 860 709
Chavanay AS	PERONI Damien	BMF	2 548 610 340
US Davézieux 2	CHAOUF Illias	CFF2	2 543 839 268
Gf Hermitage Tournon	BARRE Julien	BMF	2 529 425 235
US Montélimar	BAIL Christophe	Déro CFF2 au 31/12/21	1 731 055 834
Montélimar FC	BOUZIANE Salim	BEF	2 520 243 332
US Mours St Eusèbe	PESSAS Philippe	I 2	2 500 092 084
Ol Salaise Rhodia	FABRY Laurent	CFF3	2 529 421 359
Portes les Valence	BINAUD Laurent	CFF3	2 520 247 060
US Val d'Ay	BOURNAC Benjamin	BMF	2 519 429 986
US Vallée du Jabron	MOATASSIM Gildas	BEF	2 519 404 360

U15 D 2

Bourg St andéol	PIRES Alexandre	Déro CFF2 au 31/12/21	2 543 156 235
FC Bourg les valence	JOUAN Jannick	Déro I1 au 31/12/21	2 500 536 957
Olympique Centre Ardèche	BRUYAS Jordan	BMF	2 598 624 351
Plateau ardéchois FC	MERCIER Robin	BMF	2 543 588 898
FC Eyrieux Embroye	DE BURINE Luc	Déro CFF1 au 31/12/21	2 545 718 500
Larnage Serves FC	BOUTRY Geoffroy	I 2	2 558 610 469
Foot mont Pilat	BAJU Lucas	Déro CFF1 au 31/12/21	2 544 141 941
US Montélimar 2	BACHI Anouar	Déro CFF2 au 31/12/21	1 420 598 926

US Mours st eusèbe	MONTEYREMARD Michel	I 2	2 520 232 679
Rhône Crussol Foot 2	BROC Stéphane	BEF	2 510 473 247
AS St Marcel les Valence	GINEYS Nathan	Déro CFF1 au 31/12/21	2 544 161 436
Sud Ardèche F. Av /2	PAILHES Christophe	I 2	2 538 631 964

COURRIER DES CLUBS

. **RHÔNE CRUSSOL FOOT 07** : Courriel nous demandant un arbitre pour la rencontre Féminines à 11 D 1 du 09/01/2022. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

COURRIER DES ARBITRES

. **BAZRI Farid** : Courriel nous informant de son indisponibilité pour le week-end du 19 & 20/12/2021 pour raison de santé. Lu et noté dans l'attente d'un certificat médical. Prompt rétablissement.

. **GALOYAN Youri** : Courriel nous informant de son indisponibilité pendant 17 jours. (Certificat Médical. Lu et noté. Prompt rétablissement.

VOEUX 2022

- . **F.C. HAUTERIVES US GRAND SERRE**
- . **VINCENT Jean-Claude** (Observateur)
- . **DE OLIVEIRA PAIVA Alvaro** (Président de la C.D.A. ALLIER)
- . **GRASSET Guillaume** (arbitre)
- . **COMMISSION DES FEMININES D.A.**
- . **U.S. DU VAL D'AY**

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (ECUSSON)

Le port de l'écusson est obligatoire (sauf pour les stagiaires).

Ceux qui n'en ont pas ou qu'ils l'ont perdu, peuvent le demander à Roland VIALLET Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant de l'écusson est de 5€ qui sera prélevé à votre club d'appartenance.

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (LIVRE)

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « **le Football et ses règles** » édition 2022 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (*chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football*).

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean Baptiste RIPERT